



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

moyens financiers

Question écrite n° 32447

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation financière de l'université de Versailles-Saint-Quentin. L'UVSQ a démontré, au fil des années, sa capacité à développer une offre pluridisciplinaire de formation et de recherche de qualité. Ses efforts ont été reconnus par son classement de 1ère université française en termes de réussite en licence. Malheureusement, l'UVSQ fait aujourd'hui face à des difficultés financières considérables qui, si aucune solution n'est apportée, risquent de mettre en péril le fonctionnement de l'université et, à terme, la qualité de ses formations. Afin d'équilibrer ses comptes, en déficit à l'heure actuelle, et de préserver ce fleuron de l'Université Française, l'UVSQ a besoin d'une aide financière d'urgence avec la mise en place d'un plan pluriannuel de quatre ans. Dès lors, il lui demande quelles mesures elle compte prendre afin d'assurer la pérennité de l'UVSQ ainsi que des formations et de l'accompagnement qu'elle offre aux étudiants.

Texte de la réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), dans sa note d'information du 10 avril 2013, intitulée « parcours et réussite en licence et en master à l'université », présente effectivement l'université de Versailles Saint Quentin (UVSQ) comme ayant la plus forte valeur ajoutée liée à la réussite en 3 ans des étudiants n'ayant pas changé d'établissement. Ainsi, les résultats réels des étudiants sont supérieurs aux résultats « espérés », compte tenu de la structure des effectifs étudiants de l'établissement. Néanmoins, l'UVSQ a terminé l'année 2012 avec un déficit de -5.2M€. Ce niveau de déficit a entraîné une attention particulière du rectorat de Versailles, et de mes services. Un comité d'accompagnement, composé d'anciens présidents d'université et de membres de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) a été missionné dès le début de l'été afin d'aider l'université et le rectorat à parvenir ensemble à un diagnostic partagé sur la situation réelle de l'établissement. Leurs conclusions me sont parvenues très récemment. Le rectorat de Versailles, ainsi que mes services, sont en lien étroit avec l'établissement. Au-delà de la vision budgétaire 2013 qui est en train d'être retravaillée, l'enjeu de cet établissement est d'établir une trajectoire pluriannuelle, au moins jusqu'en 2016. Celle-ci doit permettre à l'établissement de retrouver le chemin d'un équilibre budgétaire et financier, nécessaire à la pérennité de ses projets pédagogiques, qu'il devra ajuster en fonction de l'ensemble de ses recettes disponibles, et des choix qu'il a déjà réalisés, que ce soit en termes de recrutements ou de partenariats publics-privés. Parallèlement, l'Etat a veillé à accompagner l'établissement en termes de moyens, dans chaque décision d'allocation des moyens [remboursement TEPA (cf loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat), crédits de sécurité, etc..] et tout particulièrement en termes d'emplois avec 21 créations en 2013 dans un contexte budgétaire contraint. L'Etat veillera à continuer et maintenir son effort d'accompagnement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32447

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 juillet 2013](#), page 7379

Réponse publiée au JO le : [7 janvier 2014](#), page 248